

Appartement	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
< 400 000 €	4.5% TTC du prix de vente (5 000 € minimum)
> 400 000 €	4 % TTC du prix de vente
Terrain ou bien bâti (<i>maison, ferme à l'exception des appartements</i>)	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
< 500 000 €	4,5 % TTC du prix de vente (5 000 € minimum)
> 500 000 €	4 % TTC du prix de vente
Garage (<i>vendu seul</i>)	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
1 garage	1.500 € TTC
Place de stationnement (<i>vendue seule</i>)	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
1 place de stationnement	1.000 € TTC